

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN.

LANTOT, BOUTHILLIER et THOMPSON,---Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne... \$5 00
Par an, (payable d'avance par semestre... \$9 00
Par an, (payable après échéance par semest... \$6 00
Edition Semi-Hebdomadaire... \$3 00
Edition Hebdomadaire... \$2 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière... \$6 00
Pour l'Édition Quotidienne, par an... \$9 00
Pour l'Édition Semi-Hebdomadaire... \$3 00
Pour l'Édition Hebdomadaire... \$2 00

PRIX DES ANNONCES

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Première insertion... 1 cts par ligne
Chaque insertion subséquente... 1/2 cts
Un quart d'année... \$3 00
Un demi quart de... 1 1/2 00

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux éditions de la campagne.
Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, etc., doivent être adressées franco au Bureau de L'Union Nationale, No 18, rue St Gabriel.

LIVRES NOUVEAUX

LA CAMPAGNE D'ITALIE de 1859.---Par Baranowski; 2 vols. in-8, broché... \$3.50
LOUIS XVII,---sa vie, son agonie, sa mort, sa captivité de la Famille Royale au Temple,---par Beauchêne. 2 vols. in-8, broché... 2.25
LES TROIS ROMES,---Journal d'un Voyage en Italie,---par l'Abbé J. Gaume. 4 vols. in-8, broché... 8.50
VIES des PERES Martyrs et autres principaux Saints,---par Butler. 7 vols. in-octavo, broché... 9.5
L'EUROPE,---depuis l'établissement du Roi Louis-Philippe,---par Capégué. 10 vols. in-8, broché... 3.50
CHARLES PAYETTE, 142, rue St. Paul. 22-1

ALMANACH COMMERCIAL DE MONTREAL

Bonneterie, lingerie, etc.
J. T. HENDERSON... 76, rue Notre-Dame.
Bonneterie, gants, chemises, faux cols, cravates, etc.; mantelets en mousseline et dentelle pour dames, manchettes, etc., toujours en main et faits à l'ordre.
Horloges et Bijoux.
G. T. DORION... Coin des rues St. Pierre et Ruelle des Fortifications.
Réparations de tous sortes dans les montres et horloges et bijouterie à bas prix.
Chaussures.
H. ANDERSON... 19, rue Ste. Marie.
Comme H. A. vend et achète pour argent comptant, il peut se permettre de vendre à meilleur marché que tout autre maison de cette ville.
ANSEL HARME... 110, rue St. Laurent.
Fabricant et marchand de bottes et souliers et de caïrs de toutes descriptions.
MICHEL JOYAL... 28, rue St. Laurent.
M. J. a un fonds considérable de bottes et souliers à des prix modérés.
Cercueils et Heubles.
MATHIAS JANNARD... Coin des rues St. Laurent et Craig.
Épicerie et Provisions.
JOHN McMARTIN... 118, rue St. Laurent.
Dépôt pour beurre de première qualité.
Fabricant et importateur de plumes.
J. B. GOURRE... 210 Rue St. Laurent.
Vieilles plumes d'autruches et de vautours réparées et remises à neuf.
Forblanier et Plombier.
GEORGE YON... 149, rue St. Laurent.
Commandes sollicitées et exécutées à des prix modérés.
Lampes et Huiles de charbon.
T. C. BENNETT... 90, Grande rue St. Laurent.
Peintures, huiles, vitres et mastics; vernis, pin ceaux, bronzes et outils pour doreurs, etc.
Meublier et Entrepreneur.
L. PORTUGAIS... 272, rue St. Catherine.
Marchands-Tailleurs.
BRUNEAU ET BERGERON... 124, rue Notre-Dame.
Drap et tweeds de première qualité, etc., aussi, hardes faites, chemises, faux-cols, cravates, gants, etc. Prix modérés.
MOSS ET CINQ-MARS... 107, rue McGill.
Etablissement de vêtements en général.
Photographies.
GEORGE LEMIRE... Coin des rues St. Laurent et Gaguachetière.
Portrait à des prix modérés.
Pianos.
THOMAS KATER... 80, rue Ste. Marie.
Pianos faits à l'ordre à dix pour cent meilleur marché qu'on peut les obtenir autrement. Pianos accordés et réparés avec promptitude.
Selles et Harnais.
D. W. LAURIE... 119, rue Craig.
Fabricant de harnais et de selles de toutes descriptions. Parures des chevaux, etc.
Teinturiers.
G. LAMPE... 204, rue Notre-Dame.
Vêtement teints, nettoyés et réparés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le vieux rendu neuf. 16 juillet. 238

MINE! MINE!

AVIS AUX SPÉCULATEURS
Le Soussigné offre en vente CENT PARTS dans les MINES D'OR, D'ARGENT et de CUIVRE qu'il a sur sa propriété dans le township d'Orford, district de St. François: Prix très modique et sans frais d'exploration pour l'acheteur.
Que ceux qui veulent faire en peu de temps une brillante fortune, ne perdent pas cette opportunité.
Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire LÉANDRE BODDREY, Sherbrooke, ou à LOUIS BÉDARD, Notaire à Montréal, No 10, Côte St. Lambert, coin des rues St. Jacques et St. Lambert. 10 janvier. fm-106



La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS DE MONTREAL.
Capital autorisé... \$2,000,000
Capital souscrit... 400,000
DIRECTEURS: MM. EDWIN ASH-WATER, Président, THOMAS WATSON, E. M. HOPKINS, ADOLPHE ROY, JOHN PRATT, JOHN G. McKENZIE, ANDREW ALLAN.
Soliciteur: Hon. JOHN J. C. ABBOTT, C. R. Banquiers,---LA BANQUE DES MARCHANDS. Agent,---Wm. B. LAMBE.
BUREAU: MM. LAMBE ET TUGGEY. UNION BUILDINGS, 3 Rue St. François-Xavier.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville, à portée de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas. La Compagnie est prête à donner des Polices de garanties de fidélité des employés. Wm. B. LAMBE, Directeur. WM. SALTER, LOUIS BOURDEAU, Inspecteurs. 78 janvier. fm-113.

A. C. AMARY FABRICANT DE PLUMES.
Vautour, Autruche et Fantaisie; Nettoyage et Teinture, Teintures préparées à l'usage des familles.
M. A. C. AMARY vient d'ajouter à sa maison un établissement de teinture et de dégraissage de velours, soieries, etc.
Fabricque et Dépôt 139, rue Craig, coin de la rue St. Urbain, Montréal. aa-246

EAU DE COLOGNE.
UN assortiment considérable et variée d'EAU DE COLOGNE de JEAN MARIE FARINA, en bouteilles d'une pinte, chopine et demi et en petites bouteilles, aussi en longues bouteilles vertes de différentes formes et grandeurs. SAVONS de TOILETTE de RIMMEL, PATON et CHARLES, en barres et pains. Savons de Miel, Glycerine, amandes, vieux Windor brun, Boules et autres savons, etc. Broses à cheveux, dents et ongles, etc. Le magasin sera ouvert de 9 a.m. jusqu'à 10 a.m. les dimanches, pour les prescriptions seulement. J. GOULDEN, Prés du marché, Rue St. Laurent. 1er février. aa-125

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.
C. E. PARISEAU MEUBLIER.
No. 273, Rue Notre-Dame, No. 273 (Vis-à-vis l'Eglise des Récollets) MONTREAL.
A toujours en magasin---chaises, sofas, fauteuils tables, bureaux, bois-de-lits, garde-robes, lavabos, etc., etc. 3 sept. aa-1

Dr. PERRAULT, No. 2, Rue Perrault, (AU BAS DU CHAMP DE MARS).
A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de Paris, du Dr. Lamireau, son traitement sur les maladies scrofulaires syphilitiques et en fera part à tous ceux qui désireront le consulter, gratis. On trouvera chez le Dr. Perrault le sirop de Ousinière et Saponaire et Ratanhia et Protolure de fer, etc., etc., employés avec succès dans les maladies secondaires syphilitiques. BANDE ANTI-RHUMATISMALE.
Toujours en vente chez Lamplough et Campbell, Devins et Bolton, pharmaciens, rue Notre-Dame, Montréal, 7 déc. 1865.

Feuilleton

L'UNION NATIONALE

DU 5 AVRIL 1865

LE

COUREUR DES BOIS.

CHAPITRE XXX.

L'ATTAQUE DU CAMP.

On lit dans la Tribune de New-York:
« Ce qui fait que les AMERS DES PLANTATIONS DE DRAKE sont d'un usage aussi universel et réalisent un débit aussi énorme, c'est que les ingrédients qui entrent dans leur composition sont toujours de la meilleure qualité et d'une nature hautement fortifiante, bien que le coût de ces mêmes matériaux se soit considérablement élevé. »
« La Tribune ne pouvait parler plus justement. Les Amers des Plantations ne sont pas seulement composés des plus purs ingrédients, mais le peuple sait exactement ce dont ils se composent. La recette est publiée sur chaque bouteille, et les bouteilles ne sont pas plus petites. Au moins vingt imitations et contrefaçons ont été mises en circulation; mais après avoir trompé une fois le public, elles disparaissent et restent dans l'oubli. »
« Ces Amers des Plantations sont maintenant en usage dans tous les hôpitaux du gouvernement, sont recommandés par les meilleurs médecins et sont garantis produire un effet bienfaisant immédiat. Il n'y a rien d'aussi concluant qu'un fait. »
« Je vous dois beaucoup, car je crois fermement que les Amers des Plantations m'ont sauvé la vie. »
REV. W. H. WAGGONER, Madrid N. Y.
« Tu voudrais bien m'envoyer deux autres bouteilles des Amers des Plantations. Mon épouse en a recueilli les plus salutaires effets. »
Tom aini, ASA CURRIN, Philadelphie, Pa.
« J'ai grandement souffert de la dyspepsie et j'ai été obligé de renoncer à prêcher. Les Amers des Plantations m'ont guéri. »
REV. J. S. CATHORN, Rochester, N. Y.
« Envoyez-nous vingt-quatre douzaines de vos Amers des Plantations, dont la popularité parmi les patrons de notre maison augmente tous les jours. »
SYKES, CHADWICK et Cie, Propriétaires de l'hôtel Willard, Washington, D. C.
« J'ai donné des Amers des Plantations à des centaines de nos soldats blessés, qui s'en sont merveilleusement bien trouvés. »
G. W. D. ANDREWS, Surintendant de l'Asile des Soldats, Cincinnati, O.
« Les Amers des Plantations m'ont guéri d'une maladie du foie qui m'avait forcé de renoncer à mes affaires. »
H. B. KINGSLEY, Cleveland, O.
« Les Amers des Plantations m'ont guéri d'un dérangement des reins et des voies urinaires qui me faisait souffrir depuis des années. Ils agissent comme un charme. »
C. C. MOORE, 254, Broadway.
NEW BEDFORD, Mass., 24 nov. 1863.
CHER MONSIEUR:--- Depuis quelques années je souffrais d'atroces crampes dans les membres, de froid aux pieds et aux mains, et mon système était dans le plus grand désordre. Tous les efforts de la médecine avaient été vains. Quelques amis de vos Amers des Plantations, dont ils s'étaient trouvés bien eux-mêmes, me recommandèrent de les essayer. Je commençai à en prendre un petit verre à vin après mon dîner. Me sentant un peu graduellement guéri, je continuai, et au bout de quelques jours, imaginez ma surprise, les crampes m'avaient complètement abandonnées, et ce froid qui me faisait souffrir; je pourrais dormir toute la nuit, chose qui ne m'était pas arrivée depuis des années. Aujourd'hui je suis aussi bien que le premier venu. Mon appétit et mes forces se sont grandement améliorées depuis que j'ai commencé à prendre des Amers des Plantations.
Respectueusement, JUDITH RUSSELL.

Si les dames connaissent ce que des milliers d'elles nous écrivent constamment, nous croyons candidement que la moitié de leurs faiblesses, de leur prostration et de leurs maladies disparaîtraient. James Marsh, écrivain, du No. 159, 14e rue Ouest, New-York, dit: «qu'il a trois enfants, dont les deux premiers sont chétifs, son épouse ayant été incapable de les nourrir ou d'en prendre soin. Depuis deux ans elle prend des Amers des Plantations, et maintenant un autre enfant qu'elle a nourri et dont elle prend elle-même soin, et l'enfant et la mère sont tous deux forts, vigoureux et gais. Cet article est sans pareil pour les mères. »
Nous pourrions donner ici de pareils témoignages en assez grand nombre pour remplir un volume. Ils parlent par eux-mêmes. Les personnes ayant d'habitudes sédentaires et souffrantes de faiblesse, de lassitude, de palpitation de cœur, manque d'appétit, de malaise après les repas, d'affection du foie, de constipation, des diabètes, etc., trouveront dans les amers un remède efficace et prompt.
Toutes les bouteilles pour l'exportation et vendues en dehors des Etats-Unis ont un capuchon en métal et une bande verte autour du goulot.
Défiez-vous des bouteilles, qui ont été vidées puis remplies de nouveau. Toute personne prétendant vendre les Amers des Plantations en gros ou au gallon est un imposteur. Nous ne les vendons qu'en bouteilles.
Vendu par les principales maisons sur toute la surface du globe.
P. H. DRAKE et Cie., New-York.
JOHN F. HENRY et Cie. Agents en gros pour les Canadas aa-48

De sa main droite étendue au-dessus de ses yeux, il ne me saques sin raxon, Ne me envaines sin honnor!
No me tire pas sans juste cause, Ne me rengaine pas sans honneur.
se faisait comme un abat-jour contre la lumière du feu, et jetait devant lui un regard qui essayait de percer l'obscurité lointaine. Tout d'un coup, il aperçut, à l'extrémité de la zone lumineuse que projetait enroulé des yeux près de s'étendre, un cavalier indien.
C'était l'homme que cherchait Diaz. L'Indien faisait décrire avec fureur à son cheval mille évolutions diverses, en poussant des hurlements de défi. L'aventurier se rappela cette phrase de l'hacendero à propos du cheval qu'il lui avait donné: « L'Indien que vous poursuivrez devra être monté sur les ailes du vent si vous ne l'atteignez pas, quelque avance qu'il ait sur vous, » et il résolut dans faire l'épreuve.
Le noble animal, excité par l'épéon, franchit les retranchements renversés par les Indiens, et en un clin d'œil les deux cavaliers étaient côte à côte. L'Indien brandissait son casse-tête, Diaz pointait contre lui sa lame rougie. Ce fut pendant quelques secondes, une lutte merveilleuse d'agilité, de courage et d'adresse. L'un et l'autre soutenaient la réputation des Mexicains et des Indiens, qui sont les premiers cavaliers du monde; le casse-tête de l'Apache fit voler en éclats l'épée du Mexicain. Les deux combattants se prirent alors corps à corps pour essayer de s'enlever mutuellement de leur selle; mais, pareils à des centaures, chacun d'eux semblait ne faire qu'un avec son cheval.
Enfin Diaz put se dégager de l'étreinte de son ennemi. Il fit reculer son cheval sans cesse de face face lui-même à l'Indien, puis, quand il en fut à quelque pas, il fit cabrer sa monture si furieusement de deux coups d'épéon, que l'animal sembla planer un instant au-dessus du groupe de l'Indien et de son cheval. Au même moment le Mexicain leva la jambe droite sans que son pied lâchât l'étrier, et d'un coup de cette étrier, de bois, large, pesant, cerclé de fer, il brisa le crâne de l'Indien, que son cheval emporta mort et non désarçonné.
Ce dernier et magnifique exploit fut comme la fin du combat qui durait depuis si longtemps. Quelques flèches volèrent sans l'atteindre autour de Diaz, que ses compagnons recurent avec des hurlements de joie qui ne le cédèrent pas en modulations sauvages à ceux des Apaches.
Diaz remplaça son épée brisée et reprit haleine. Un moment de repos indispensable aux deux partis eut lieu comme d'un commun accord. On put alors s'interroger et se reconnaître.
« Pauvre Benito! s'écria Baraja, que Dieu ait son âme! C'est une perte pour nous. Il n'est pas, je crois, jusqu'à ses effrayantes histoires que je ne regrette... »
« Et, ce qui est le plus regrettable encore, interrompit Oroche, c'est la mort de l'illustre Cuchillo, le guide de l'expédition. »
« Vos idées sont encore brouillées du coup de casse-tête que vous avez reçu sur le crâne, dit à son tour Diaz en essayant sur son étrier la flexibilité de la nouvelle épée dont il s'était pourvu. Sans l'illustre Cuchillo, comme vous l'appellez, nous n'aurions pas perdu ce soir vingt braves camarades au moins que nous se-

rons forcés d'enterrer demain. Cuchillo a eu le tort de mourir un jour trop tard. Quant à lui, je n'ose dire: Dieu veuille avoir son âme!
Pendant ce temps, les Indiens délibéraient entre eux. Le dernier exploit de Diaz, la mort de plusieurs de leurs aventuriers trouvée dans le camp des blancs, ceux que les balles mexicaines avaient mis hors de combat, avaient éclairé leurs rangs. Les Indiens ne s'acharnaient jamais à des exploits impossibles. Un singulier mélange de prudence et de mépris la prudence leur conseillait la retraite; ils l'exécutèrent aussi brusquement que l'attaque. Mais les aventuriers avaient une tactique différente à suivre. Il était urgent de profiter d'une victoire dont le bruit devait arriver jusqu'au fond des déserts et assurer désormais leur marche. Aussi l'ordre de poursuivre les fuyards donné par don Estévan fut-il accueilli avec acclamation. Une vingtaine de cavaliers s'élançèrent sur leurs chevaux. Pedro Diaz ne fut pas le dernier. L'épée d'une main, le lazo et la bride de l'autre, il ne tarda pas à disparaître avec ses compagnons aux yeux des Mexicains restés dans le camp.
Ces-ci, quoique tous blessés plus ou moins grièvement, s'occupèrent d'abord, avant de se reposer, à reconstruire soigneusement, en cas de nouvelle attaque, les lignes enfoncées de leurs retranchements; puis, accablés de fatigue de soif et de faim, sans songer à débarrasser l'enceinte du camp des cadavres qui le jonchaient, chacun s'étendit sur cette terre encore humide de sang pour y goûter quelques instants de repos. Bientôt, au milieu du silence imposant de la nuit, les lueurs de la lune et des bûchers mourants éclairèrent pêle-mêle ceux qui dormaient d'un court sommeil, comme ceux qui ne devaient plus se réveiller.
GABRIEL FERRY. (A continuer.)

L'UNION NATIONALE.
Montreal:
MERCREDI, 5 AVRIL 1865.

Notre union avec la mère-patrie sous la confédération.
III.
En continuant notre examen sur la nouvelle constitution nous passerons sous silence l'art. 2, qui prétend établir que la confédération est « le meilleur système pour protéger l'efficacité, l'harmonie dans le fonctionnement de l'Union » car nous croyons avoir prouvé clairement qu'une semblable union, loin d'être avantageuse pour nous, aurait tous les effets contraires. Nous passerons donc à l'article 3me qui expose le but principal (on dirait mieux apparent) de l'union projetée.
3o. En rédigeant une constitution pour le gouvernement général, la convention ayant en vue de resserrer autant que possible les liens qui nous unissent à la mère-patrie, et de servir les plus chers intérêts des habitants de ces provinces (nous savons quels moyens on a pris pour atteindre ce but), désire, autant que le permettent les circonstances, prendre pour modèle la constitution britannique.
Examinons maintenant si le but principal tel qu'énoncé dans l'article sera ou ne sera pas et peut réellement être atteint par l'union fédérale. Peut-on croire sérieusement pouvoir attacher d'avantage les canadiens à l'Angleterre en les accablant d'impôts, en leur faisant épouser malgré eux la dette des autres provinces, en voulant leur imposer des lois en opposition avec les devoirs de leur conscience et diamétralement opposés aux principes de leur religion? Non, je ne puis le croire, ni même le penser, à moins d'accorder à nos représentants la faculté de ne point raisonner leurs actes, ou bien de nous croire assez peu soucieux de nos propres intérêts pour nous livrer bénévolement à la merci d'une faction allamée et avide de gain; il faut l'une ou l'autre alternative, ou bien, admettre que nos chefs, sous des apparences trompeuses, ont voulu nous cacher l'objet principal de leurs combinaisons qui est d'associer leur puissance sur les débris de la race canadienne-française. Car en examinant sérieusement les différentes mesures auxquelles nous serons soumis sous le « nouveau régime gouvernemental, on ne peut s'empêcher d'y remarquer des contradictions manifestes à propos du but qu'on dit avoir en vue. »
On veut dit-on l'harmonie dans la confédération et l'on veut s'arroger le droit de briser le lien sacré de la famille par l'indigne loi du divorce! On veut, dit-on encore, servir les plus chers intérêts des habitants des provinces, et l'on veut leur imposer des taxes ruineuses. Pensez-vous que le cultivateur, qui déjà se trouve trop chargé en payant pour l'entretien des écoles seulement acceptera sans murmurer vos taxes directes? Non détrompez-vous. Vous pourrez peut être le soumettre à votre loi par l'abus du pouvoir, mais soyez en certains vous ne vous en ferez jamais estimés. Avec tout cela dites encore que vous voulez l'harmonie dans les provinces, et que vous voulez servir les intérêts des plus chers de leurs habitants, mais sachez qu'on ne vous croira pas. De grâce réfléchissez donc aux conséquences de votre système et jugez de sa valeur par les effets qu'il doit produire; ou bien, si vous ne

A VENDRE 2,500 LOTS DE TERRE

AUX TERMES LES PLUS FACILES Et à des prix défiant toute Compétition
CEUX qui désirent acheter des lots à bâtir à très grand marché, sont respectueusement informés que le soussigné offre en vente les lots suivants:
1o.---400 LOTS DE TERRE adjoignant immédiatement le terminus des chars de la cité, à Hochelaga, faisant front sur les rues Ste. Marie, St. Catherine, Ontario, Sherbrooke, Gerard, Forsyth et autres belles rues. Prix: 200 (3d à 1d) du pied.
2o.---300 LOTS sur le chemin d'Hochelaga et sur une nouvelle rue au Nord-Ouest de ce chemin, à 8 arpents plus bas que la barrière. Prix: 5 à 12 1/2 (3d à 7d) du pied.
3o.---Adjoignant ces derniers lots, un magnifique coteau d'une vingtaine d'arpents, où le sable et la glaise offrent de grand avantages pour faire de la briques: à vendre par quelques arpents à la fois.
4o.---800 lots situés sur la magnifique Avenue Colborne (la plus large rue de la Cité: 90 pieds), en dehors des limites de la Ville, dans la partie Nord-Est. On a l'avantage de pouvoir y bâtir en bois, de ne pas avoir de barrière à payer pour s'y rendre, et d'éviter les taxes onéreuses de la ville. Prix: 50 (3d) du pied.
5o.---200 lots sur la même rue, en dedans de la ville, entre la rue Ste. Catherine et les enclaves de la ville; Prix: 8 à 10c (5 à 6d) du pied.
6o.---40 lots sur la rue Partenais près de la rue St. Catherine. Prix: 10 à 15c. (5 à 6d) du pied.
7o.---200 lots sur le coteau, en haut de la rue Partenais, en dehors des limites. Prix: 5c. (3d) du pied.
8o.---40 arpents de magnifique terre à culture adjoignant immédiatement ces derniers lots, et à vendre par deux ou cinq arpents à la fois, pour jardinier. Prix: £30 à £100, l'arpent.
9o.---40 lots sur la rue St. Marie et le Fleuve, entre la traversée de Longueuil et la barrière d'Hochelaga. Prix: 25 à 40c. (1s. 3d à 2s) du pied.
---ET---
100 magnifiques lots sur les rues Sherbrooke St. Laurent, St. Dominique et Cadieux, près du Couvent du Bon Pasteur et au Village St. Jean Baptiste.
Sur le plus grand nombre de tous ces lots, l'acheteur trouve tout le sable nécessaire à la construction de ses bâtisses, et le soussigné leur fournira la pierre de maçonnerie pour fondation de leurs bâtisses, sans charge extra.
---AUSI---
QUELQUES MAISONS A LOUER ET A VENDRE EN DEDANS ET EN DEDORS DE LA CITE.
Pour conditions et voir les plans s'adresser en tre 7 heures A. M. et 9 heures P. M. à H. LIONAIS, Bureau 21 Rue St. Gabriel ou Résidence: 20 Rue Cadieux. 18 nov. aa-65

Une Découverte Merveilleuse!

GARANTIE REMETTRE LES CHEVEUX GRIS A LEUR ETAT NATUREL
Le Régénérateur Physiologique du Dr. Tebbo pour les Cheveux est un composé fait dans la stricte conformité des lois de la Physiologie et de la Chimie Végétale moderne. Ce n'est pas une teinture et il ne laisse aucune trace. Dans tous les cas, il restitue les cheveux gris à leur couleur primitive. Il produit une croissance luxurante de nouveaux cheveux sur une tête chauve, quand le racine n'en est pas complètement désorganisée. Il prévient la chute des cheveux et fait disparaître et les petites peaux sèches qui s'y amassent. Il conserve les cheveux soyeux, polis et leur donne une apparence brillante.
E. A. MARTINEAU, Place d'Armes, voisin du Cosmopolitain, et 280, Rue St. Joseph. En gros et en détail---Escompte libéral au commerce. 28 jan. cm-118

MUSIQUE, MUSIQUE.

Madame L. PICARD donnera des leçons de Piano, de Guitare et de chant à sa demeure No. 20 Rue Ste. Catherine, ou à domicile si on le préfère. 27 mai. juo-197

LA REVUE CANADIENNE

(DEUXIÈME ANNÉE.)
RECUEIL DE LITTÉRATURE et de ROMANS CANADIENS SOUS LA DIRECTION
D'un comité de gens de lettres et avec la collaboration des hommes les plus connus et les plus estimés dans les lettres de ce pays,
Paraît le 25 de chaque Mois, par livraison de 64 pages format in-8vo en caractères français.
Abonnement, \$2.00 par année, payable d'avance sans exception, par semestre de \$1.00. L'abonnement court du 25 janvier et du 25 juillet.
S'adresser par lettre affranchie à E. SENECAI, Editeur, No. 4, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.
La Revue commencera dans le cours de cette année la publication d'un roman Acadien, par M. Napoléon Bourassa. 14 janvier.

ETUDE SUR L'ACTE GOUVERNANT LA FAILLITE, 1864

PAR DESIRÉ GIROUARD
Jolie brochure de cent et quelques pages grand in-octavo, contenant un commentaire du statut, le texte même de la loi, les Règles de Pratique et Tarif sur les Procédures de Faillite, ainsi qu'une table alphabétique de l'Acte.
A Vendre Au bureau de L'UNION NATIONALE, chez DALTON et les principaux libraires de cette ville.

pouvez calculer la portée de vos actes ayez au moins la sagesse de la prudence.

A présent, un autre point. Vous prétendez faire de nous avec votre confédération, un grand peuple capable de tenir tête à la république voisine, un peuple dont l'alliance sera recherchée, enfin de la façon que vous y allez, un peuple capable de secourir le joug britannique, et voilà que par une contradiction inexplicable, vous nous dites que l'union a pour but de resserrer les liens qui nous unissent à la mère-patrie.

Mais vous n'y pensez pas, vous nous prenez donc pour un peuple sans fertilité et sans amour de sa grandeur, en pensant que devenus si puissants, nous subirions l'humiliation d'être des protégés tandis que nous pourrions être des protecteurs.

Apprenez donc que le moyen de nous faire aimer la mère-patrie et de nous attacher à elle en recherchant sa protection, n'est pas de nous faire croire que nous sommes un grand peuple, pas plus que de vouloir nous anéantir. Le seul et unique moyen de nous faire rechercher et estimer la protection de l'Angleterre, c'est de ne point violer nos droits, de ne point vouloir nous anéantir, de maintenir la foi jurée par les traités, en un mot, de nous prouver que sincèrement elle veut notre bonheur en nous accordant le maintien de nos institutions et en ne violant point nos consciences.

Alors et alors seulement, l'Angleterre pourra compter sur l'estime et l'obéissance de ses sujets.

Gens pressés.

"Vite, et vite, et vite donc! les choses pressent, il nous faut aller en Angleterre, la guerre est à nos portes, la Confédération est toute chaude, il n'y a pas un instant à perdre, votez-nous deux millions pour nos menues dépenses d'administration et un million pour montrer notre loyauté à l'empire, puis nous embarquons de suite, à bord des Canard, les Allan étant trop risqués, et nous ferons merveille par de là les mers."

Tel était le langage de M. Cartier et de ses collègues, à la fin de la dernière session. Et ces messieurs jouèrent si bien leur rôle qu'on n'aurait pas douté un instant qu'ils ne mettraient le pied hors du parlement que pour sauter à bord du vapeur océanique.

Des semaines se sont écoulées et ils sont encore ici, n'ayant rien à faire qu'à se chauffer, à se rafraîchir et à persécuter ses soldats du Sud. C'est à peine s'ils savent quels sont ceux d'entre eux qui iront en Angleterre. Il est certain que lorsqu'ils ont prorogé les chambres, ils ne savaient pas même si quelques-uns d'entre eux iraient en Angleterre.

Leur impression était même qu'aucun d'eux n'irait. La face d'une conduite aussi fourbe, nous n'hésitions pas à dire que les membres du gouvernement canadien cherchaient alors plutôt un prétexte de se débarrasser des chambres, afin de ne pas avoir à surprendre leur parti plus qu'il ne l'était, surtout s'il avait été appelé à voter sur les subsides.

Les ministres subissant la pression de M. Brown, ne voulaient rien donner pour le moment aux institutions de charité et aux maisons d'éducation catholiques. Le seul moyen d'empêcher l'opposition de prévenir ou de protester contre la consommation de cette nouvelle injustice, c'était de faire voter les subsides en bloc.

Il valait mieux, au point de vue de la tactique politique, fouler au pied un principe fondamental de la constitution — le contrôle des deniers publics par la chambre — que d'afficher hautement les antipathies que M. Brown entretient contre les institutions de charité et les maisons d'éducation religieuses, antipathies qu'il fait triompher au sein du ministère, à la barbe de M. Cartier, de M. Taché et de leurs plus humbles turiferaires canadiens-français.

Cette conduite souriait d'autant plus à notre ministère grit-protestant que tout en mettant dans un grand embarras nos institutions de charité et nos maisons d'éducation, on éladait en même temps une règle constitutionnelle fort gênante et un statut provincial fort récent, qui vont à dire et décréter que pas un sou de l'argent public ne sera dépensé sans que la chambre l'ait voté de cette manière: Pour telle fin, nous votons la somme de tant! Il est si bien avéré que les ministres n'avaient pas d'autre but en ajournant les chambres que de pouvoir dépenser deux millions de piastres comme bon leur semblerait, que l'on sait parfaitement que lorsqu'ils ajournèrent les chambres, les estimés, c'est-à-dire le détail des sommes, auraient pu être prêts, et que même ils étaient prêts! Des ministres questionnés sur divers items de dépenses se rapportant à leur département, purent répondre d'une manière positive que telle ou telle somme serait dépensée. Si les estimés n'eussent pu être prêts et si même ils n'eussent pas été prêts, comment ces ministres eussent-ils pu dire positivement que telle somme serait dépensée? La chose est évidente. Cela prouve d'une manière trop évidente pour l'honneur de nos gouvernements, qu'ils sont entrés dans un système de duplicité et de fourberie sans égal dans les annales des gouvernements parlementaires, et que malheureusement le mobile et le but de cette politique qui nous attriste encore beaucoup plus qu'elle ne nous irrite, et qui est dictée à ses collègues débonnaires par M. Brown, sont de faire tort à nos institutions de charité et à nos maisons d'éducation.

Si l'on doutait de l'importance des principes constitutionnels qui ont été foulés aux pieds en cette circonstance pour plaire à M. Brown, qu'on lise plutôt ce que la *Minerve* en a dit elle-même.

"Un des plus précieux privilèges, dit-elle que réclame le peuple, dans les pays dotés d'un gouvernement responsable, c'est celui de voter les subsides, de déterminer, jusqu'à un certain point, la somme affectée à chaque emploi particulier. Le Canada a même combattu, tout longtemps pour obtenir ce droit, et dans le refus qu'on lui en faisait il trouvait un des principaux griefs contre le système politique de ce temps. Ce droit lui est doublement cher aujourd'hui, parce qu'il lui rappelle des luttes glorieuses du passé et des libertés du plus grand prix dans le présent et dans l'avenir!"

Pour notre part nous n'avons aucun doute que ces principes, ces libertés sacrées ont été foulées aux pieds pour satisfaire George Brown, et qu'on n'a caché les estimés que parce qu'ils ne contenaient pas les allocations ordinaires aux institutions religieuses, aux maisons d'éducation et de charité. Il ne reste plus à nos ministres canadiens-français que juste assez de patriotisme pour avoir honte de leurs déplorables soumissions aux dictées de George Brown. L'habitude étant une seconde nature, ce sentiment de la honte disparaîtra, si on leur laisse l'occasion de tomber dans la récidive.

MÉDÉRIC LANCRÔT.

loulées aux pieds pour satisfaire George Brown, et qu'on n'a caché les estimés que parce qu'ils ne contenaient pas les allocations ordinaires aux institutions religieuses, aux maisons d'éducation et de charité. Il ne reste plus à nos ministres canadiens-français que juste assez de patriotisme pour avoir honte de leurs déplorables soumissions aux dictées de George Brown. L'habitude étant une seconde nature, ce sentiment de la honte disparaîtra, si on leur laisse l'occasion de tomber dans la récidive.

L'affaire St. Albans.

La poursuite a discontinué ce matin ses procédures pour extradition.

Les représentants de la Couronne ont dit que le gouvernement canadien ne procéderait pas lui-même de nouveau contre les *raiders* sur les accusations pour extradition.

Mais M. Devlin n'a pas voulu s'engager de la part du gouvernement Lincoln à ne pas faire arrêter de nouveau dans le Haut-Canada sur la question d'extradition! Il est donc faux que le gouvernement canadien ait obtenu du gouvernement américain un tel arrangement! Le complot est donc bien réel!

La poursuite a aussi retiré son warrant pour infraction aux lois de neutralité, et Young et ses compagnons ont été arrêtés sur le warrant d'un magistrat de Toronto, où les *raiders* vont maintenant être conduits.

A part les avocats de la poursuite et MM. Schiller et Delisle, qui se montraient très gais, tout l'auditoire était dans la consternation.

TELEGRAPHIE GENERALE

Washington, 4 avril — 11.15 a. m. — Au major Dix. — Les nouvelles suivantes, datées de City Point, 4 avril à 8 heures du matin, ont été reçues: — Le gén. Writzel mande de Richmond que le roulant de chemin de fer qu'il a trouvé dans la capitale rebelle se composait de 48 locomotives, 44 chars à voyageurs et 106 chars de fret.

A 3.30 ce soir, le gén. Grant mande ce qui suit de Sutherland Station, située à 10 milles de l'Estersburg et dans la direction de Burkesville: — Le gén. Sheridan a ramassé 1200 prisonniers aujourd'hui, et 3 à 500 ont aussi été amenés au camp par d'autres détachements.

La plus grande partie des armes qui restaient aux troupes de l'armée de Lee se trouve semée entre Richmond et la position qu'il occupe aujourd'hui. Les pays ont été couverts de trains, et la ligne de retraite de l'ennemi est semée de fourgons, caissons, ambulances brisées et brûlées.

Berthier, 4 avril. — 11.30 a. m. — La glace a marché et n'a causé aucun dégât. Les eaux du fleuve montent rapidement.

New-York, 4. — Un arrivage de Newbern, en date du 29 ultimo, nous apprend que des milliers de recrues et de soldats convalescents ont traversé Newbern pour aller rejoindre l'armée de Sherman à Goldsboro. L'ennemi était tranquille et désertait en masse. Il paraît que la population souffre excessivement à Wilmington du manque de vivres et de vêtements. Cette misère est venue s'aggraver par l'arrivée de 30,000 réfugiés.

La cavalerie de Hampton a failli faire une incursion formidable contre les convois d'approvisionnement de Sherman entre Kinston et Goldsboro. Il en a été empêché, et le général fédéral se fortifie considérablement.

On a annoncé que Sherman avait en sa possession des propositions de paix d'une grande importance que l'ennemi avait l'intention de faire au gouvernement de Washington. Ces propositions demandaient une alliance pour entreprendre une guerre étrangère, pourvu qu'une amnistie fut accordée à tous les insurgés, qui rentraient aussi en possession de leurs biens, ces derniers s'engageant à accepter l'abolition de l'esclavage.

New-York, 4. — Le sénateur Sherman a dit dans son discours, hier, que l'armée se préparait avec vigueur pour un prochain mouvement. Le président Lincoln a passé la journée d'hier à Petersburg, et est revenu à City Point dans la nuit.

Fort Monroe, 3. — Voici de nouveaux détails sur la prise de Petersburg. Lundi à 3 h. nous étions maîtres de Petersburg; nos canonniers avaient remonté la rivière et l'on croyait qu'elles avaient engagé le combat avec les vaisseaux blindés de l'ennemi. De grands feux allumés dans la direction du fort Darling et autres fortifications donnèrent à penser que Lee abandonnait ses positions retranchées. On estime à 15 ou 18,000 le nombre de prisonniers que nous avons faits à l'ennemi. Le vapeur Cassack arrivé ici aujourd'hui avait à son bord le gén. McLaughlin et la brigade fédérale qu'il avait faite prisonnière lors de la capture du fort Steadman.

New-York, 4. — Le World contient un récit exact de la bataille de Sheridan à Five Forks qui était le principal but de l'engagement de Grant. Ce combat immortalisa Sheridan. Il paraît que Grant n'était pas content de la journée vendredi, et il donna à Sheridan le commandement suprême des troupes de Warren et de toute la cavalerie. Sheridan manœuvra avec sa cavalerie, et fit servir une partie comme fantassins en front de l'ennemi, et graduellement le força de reculer jusque dans ses tranchées, après le combat le plus terrible et le plus désespéré qui ait encore eu lieu depuis le commencement de la guerre. Tandis que cela s'accomplissait tranquillement d'après les ordres, Sheridan fit manœuvrer l'infanterie avec la même habileté qu'il l'avait fait pour la cavalerie.

Il était vraiment merveilleux de voir une force de cavalerie si peu considérable tenir en échec et faire reculer 16,000 fantassins rebelles, et cacher en même temps les mouvements de notre infanterie. Ils reculèrent pas à pas jusque dans leurs tranchées. Alors le signal fut donné et l'infanterie entoura les ouvrages. Les rebelles ne crurent pas que leur position était aussi désespérée. Ils se replièrent sur la gauche, mais là nos hommes les attendaient de pied ferme, disposés sur quatre lignes serrées et ils les eurent bientôt culbutés et chassés à travers champ; sur la droite notre cavalerie les sabra et les broya sous les sabots de leurs chevaux, tandis que par un mouvement prompt une partie de la cavalerie et de l'infanterie se portait sur ses derrières et semait le carnage dans ses rangs. Ainsi assaillis de tous côtés, des milliers de ces braves soldats eurent bientôt mordu la poussière. Après des efforts inouïs, nos troupes s'emparèrent de leur artillerie qu'ils tournèrent contre eux; des quarrés formidables de cavalerie franchirent le parapet derrière lequel une partie de leurs hommes s'étaient réfugiés, et ces quarrés s'abattirent sur la tête de cette masse qu'ils broyèrent et

écrasèrent sous les pieds de leurs chevaux. N'ayant aucune issue pour s'échapper de l'espèce de trappe dans laquelle ils se trouvaient pris, ces malheureux essayèrent de résister encore, mais quelques décharges de mousqueterie, un dernier charge de notre cavalerie, et les mots suprêmes: "Rendez-vous ou mourez!" les fit désister. En un instant, 5000 mousquets jonchaient le sol, Sheridan venait de faire 5,000 prisonniers d'un seul coup. Ceux qui purent échapper de cette impasse furent poursuivis et traqués jusque dans les profondeurs de la forêt sombre et désolée.

New-York, 4. — On mande au Herald que le général Warren a été relevé de son commandement par ordre du général Sherman, samedi dernier. On croit que le général a refusé ou retardé d'obéir à un ordre qui lui enjoignait de charger les rebelles.

New-York, 4. — Au feu de Brooklyn, ce matin, 20 pompiers ont été ensevelis dans les ruines de l'église incendiée, par la chute du toit.

Washington, 4. — Dimanche soir, avant d'évacuer Richmond, les rebelles firent sauter les rams et les forts qu'ils avaient sur la rivière James.

Philadelphie, 4. — On mande au Bulletin que le major-général Russell du 25me corps a été tué dans la dernière bataille.

Washington, 4. — Une autorité digne de foi porte à 20,000 le nombre des prisonniers faits par Grant. Dans la nuit de dimanche, les rebelles firent sauter et brûler grand nombre de maisons dans Petersburg et au dehors. A City Point l'on croit généralement que Lee retraite par le chemin de Danville, et que Sheridan la presse en flanc. Un message de Goldsboro annonce que Johnston a trouvé une position forte entre Goldsboro et Weldon. Sherman en prendra soin.

New-York, 4. — Le Commercial croit qu'on peut s'attendre à une démonstration prochaine contre Augusta. Immédiatement après le départ de Sherman, une ligne de courriers fut établie entre Augusta et Columbia, en sorte qu'aujourd'hui Richmond se trouve relié à la région occidentale de la confédération. Pour isoler tout à fait la Georgie occidentale, l'Alabama et le Missouri, il nous faut prendre Augusta.

Washington, 4. — Nos troupes se sont établies à l'œuvre dans Petersburg: elles ont rasés les ponts et le chemin de fer intérieur. Les rebelles ont évacué la ville avec trop de précipitation pour faire beaucoup de dégâts avant leur départ.

Madame Lincoln a reçu aujourd'hui même la dépêche suivante de son mari, qui lui télégraphie de la résidence de Jefferson Davis à Richmond: — Des correspondants de City Point mande que Lee a divisé le reste de son armée en deux petits corps. Hier au midi nous avions 25,000 prisonniers. Il est impossible de se faire une idée de ce que les rebelles ont détruit dans leur retraite.

Le nombre des trépassés et des déserteurs dépasse ce qu'on avait supposé.

Washington, 4. — 11 h. p. m. — Au major Dix — Grant mande ce qui suit cette après-midi, c o y o s - r o u s.

Station Wilson, Virginie, 4. — A l'hon. Stanton. — L'armée s'efforce de rattraper Lee. Sheridan avec sa cavalerie et le 5e corps est à mi-chemin entre cette place et l'Appotomax; Meade le suit avec 2e et 6e corps. Ord s'avance aussi sur le chemin de fer de la rive sud. Tout indique que l'ennemi se sauve vers Lynchburg.

Les habitations sur la ligne de retraite sont presque toutes remplies de blessés. Grand nombre de ces fuyards, me dit-on, sont sans armes. Notre cavalerie a tellement suivi de près l'ennemi qu'il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de ses fourgons et de ses munitions. A venir jusqu'à hier, nous comptons plus de 20,000 prisonniers.

Nos pertes de toute espèce ne dépasseront pas 7,000 hommes, dont 1500 à 2000 faits prisonniers et grand nombre légèrement blessés. Je continuerai la poursuite aussi longtemps que je croirai qu'elle peut avoir quelque résultat avantageux.

Secrétaire de la guerre.

COMMERCÉ.

COTE DU BOIS DE SERVICE

Montréal, 5 avril 1865.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SECONDE EDITION.

TELEGRAPHIE GENERALE

BULLETIN FINANCIER.

Revisé et corrigé par J. E. Roach, Courtier.

Montréal, 5. — L'or fermé hier soir au bureau de nuit à 148 et ouvert ce matin à 147 3/4 et à 11 h. monté de 148 3/8 à 148 1/2.

Change sterling par 9 prime. Change sur N.-Y. acheté 33 1/2 à 33 3/4; greenbacks 34 d'escompte. Change et greenbacks vendus 31 3/4 à 32 1/2 d'escompte. Argent — acheteurs 4 d'escompte; vendeurs 3 1/2 à 3 3/4 d'escompte; marché tranquille.

New-York, 6. — Le Herald dit qu'on estime à 40,000 hommes le chiffre des pertes de toutes sortes éprouvées par Lee depuis mercredi dernier. A New-York on va s'organiser pour demander au président de fixer un jour d'actions de grâces pour le succès de nos armes.

La conspiration officiellement révélée.

Nous n'avons pu rapporter suffisamment dans notre première édition les procédés qui ont eu lieu en Cour ce matin, et l'espace ne nous permet pas de les rapporter au long, même dans cette seconde édition.

Qu'il nous suffise de dire succinctement que M. Devlin déclara qu'il était autorisé par le gouvernement des États-Unis à discontinuer les procédés en extradition devant cette cour, ainsi que l'accusation d'infraction aux lois de neutralité; que M. Carter dit que ce n'était pas l'intention du gouvernement canadien de procéder de nouveau contre les prisonniers dans le Haut-Canada en vertu du traité d'extradition; que M. Abbott insista pour que M. Devlin déclarât au nom du gouvernement du Nord, s'il serait émané ou non de nouveaux warrants d'extradition dans le Haut-Canada, et s'il pouvait répéter les déclarations qui ont été faites dans les journaux à ce sujet; que M. Devlin répondit qu'il n'avait qu'une déclaration à faire, savoir: qu'il discontinuait au nom du gouvernement américain les procédés devant cette cour; et que le gouvernement canadien s'était engagé à poursuivre les *raiders* pour infraction aux lois de neutralité.

M. Abbott fit de nouvelles instances, mais il ne put obtenir la déclaration qui était nécessaire pour sauver la réputation du gouvernement et confirmer les déclarations plus officielles des journaux.

Il est donc vrai que le gouvernement canadien a consenti à envoyer les *raiders* dans le Haut-Canada sans obtenir du gouvernement du Nord qu'il n'essayerait pas d'obtenir leur extradition dans le Haut-Canada. Le gouvernement trompait donc encore une fois le public en annonçant hier et ce matin dans la *Minerve* et la *Gazette* qu'il avait obtenu du gouvernement américain de ne prendre aucun procédé en extradition dans le Haut-Canada. Tout ce que le gouvernement américain a promis, ça été de ne pas procéder ici, vu qu'il n'avait rien à y gagner, et tout ce que le gouvernement canadien a concédé à l'opinion publique, ça été de promettre de ne pas mettre trois ou quatre avocats payés par la province aux trousses des *raiders*.

De sorte que le gouvernement américain est parfaitement libre, en honneur, de demander l'extradition de nouveau, le gouvernement canadien n'aura pas le droit de réclamer, et le gouverneur accordera un warrant d'extradition, s'il plaie au gouvernement américain de l'obtenir.

Somme-nous une dépendance des États-Unis ou un Fleuron de la Couronne Anglaise?

Telle est la question que nous avons examinée dans un article qui n'a pu paraître aujourd'hui, faute d'espace et que nous insérerons demain dans notre première édition.

Correspondance.

A propos de papier.

Monsieur le Rédacteur

J'ai toujours tenu, en ma qualité d'ancien conservateur, à tracer une ligne de démarcation entre les différentes catégories de gens qui prennent ce malheureux titre de conservateur, à bon droit quand ils sont à la hauteur des véritables principes conservateurs, et au grand chagrin des honnêtes conservateurs, lorsque ceux qui s'arrogent ce titre politique n'ont aucune des qualités qui font le véritable conservateur.

M. Cartier n'a jamais été lui-même un conservateur sincère dans le vrai sens du mot, on en a la preuve aujourd'hui: que ne l'a-t-on en cinq ans plutôt, alors qu'il n'avait pas encore pris racine dans l'esprit public.

Rien ne prouve que M. Cartier est un indigne conservateur comme de le voir protéger avec ostentation ceux qui ont déshonoré le nom conservateur.

M. Cartier devrait savoir que dans tout le parti conservateur, il n'y a pas un homme honnête qui ait donné ses sympathies à MM. Delisle et Schiller. Tous les amis de M. Cartier lui ont dit dans le temps qu'ils ne pouvaient désapprouver le gouvernement d'alors d'avoir nettoyé le bureau du greffe de la Paix.

M. Cartier en accordant sa protection à M. Delisle et à M. Schiller, après la preuve manifeste de leur culpabilité, a fait honte à tous les véritables et honnêtes conservateurs, dont le parti se trouverait aujourd'hui identifié en M. Cartier, le protecteur et en MM. Delisle et Schiller, si le parti n'était pas disposé à se donner d'autres chefs.

Pour ma part monsieur, quand j'ai vu M. Cartier montrer, à la cour, le jour du jugement des *raiders*, les plus grands égards à ce M. Schiller qui mérite toute autre chose de la part du procureur-général surtout, que des preuves d'amitié, j'ai été complètement dégoûté de ce chef politique, que j'ai suivi jusqu'à la confédération, inclusivement, car autant j'ai désapprouvé les bases et les détails de cette mesure, autant j'en avais approuvé le principe; quand j'ai vu cela dis-je, j'ai de mandé à Dieu de donner au principe conservateur un chef plus digne de la haute portée morale de ce principe, et je me suis dit, même pour se faire apporter du papier, le chef du principe conservateur ne devrait pas se servir de gens comme ceux-là.

C'est du moins l'opinion de mes amis et de votre serviteur.

P. S. — J'avais écrit ces quelques lignes, lorsque la nouvelle se répandit que le gouvernement, inspiré par M. Cartier, avait résolu de persécuter de plus en plus ces pauvres *raiders* et d'employer à cet effet M. Schiller! Je me suis voilé la face, mes cheveux gris ont blanchi, et j'ai eu d'autant plus honte pour mon pays que les chefs qui le déshonorent sont ceux que j'ai toujours suivis! Avant de mourir, je leur légué ma malédiction.

— La navigation sur le lac Huron est ouverte en partie. Quelques ports sur les deux rives sont encore fermés par les glaces, mais elles ne peuvent tarder à disparaître.

— La détresse occasionnée par l'inondation de l'un des quartiers les plus peuplés de cette ville a trouvé des soulagemens dans l'action spontanée de notre corporation et de la société St. Patrice. Cette société a distribué plus de 1,600 pains aux malheureux inondés et continue de leur porter secours. Les autres sociétés sont aussi venues se joindre à cette œuvre de dévouement chrétien, et grâce à cette intervention philanthropique des enfants et de pauvres mères de famille qui auraient eu à endurer les horreurs de la faim et du froid ont trouvé un gîte et du pain pour apaiser leur faim. Grâce au dévouement du feu, le Griffintown est aujourd'hui à sec et ces malheureuses familles vont pouvoir reprendre possession de leurs demeures.

— Hier le grand jury a fait les compliments les plus flatteurs et les plus mérités à l'habile et zélé gouverneur de la prison de Montréal, M. Payette. Ceux qui ont visité la prison actuelle sont étonnés de voir que M. Payette puisse trouver moyen de rendre possible le séjour d'une baraque aussi insalubre et déficiente sous tous les rapports. Tous les ans les grands jurés s'évertuent à démontrer l'urgence d'améliorations indispensables dans cette prison, mais le gouvernement n'a pas l'air de faire attention à leurs justes suggestions. Il est prêt à prélever un million pour des fortifications, mais la prison, pouah! En attendant, les plus grands criminels détiennent leurs vices sur des jeunes gens des deux sexes, coupables d'une première faute, toutes les classes et tous les degrés de vices frayant ensemble dans cette enceinte rétrograde et insuffisante.

des femmes et des enfants, se jetèrent à la mer pour ne pas être brûlés, et ils perdirent la vie dans les flots. Ceux qui restèrent à bord furent victimes de l'incendie furieux.

Voici le détail des passagers du "General Lyon": Les officiers et l'équipage; Deux cent quatre hommes du 56e régiment de l'Illinois, ainsi que onze officiers; ces malheureux, ayant fini leur temps de service, retournaient chez eux!

Seize hommes du 3e d'artillerie pennsylvanienne; Cent cinquante sept prisonniers unionistes relâchés sur parole; Sixante-sept réfugiés, hommes, et une centaine de réfugiés, femmes et enfants, tous se rendant au Nord;

Deux officiers commissionnés et dix-huit enrôlés du 89e régiment de New-York. Ainsi, sur six cents personnes, cinq cent soixante ont trouvé la mort dans les flammes ou dans les flots!

L'Administration générale des postes a nommé, vendredi dernier, M. Vassal, agent spécial chargé de procéder immédiatement à la réouverture du bureau de poste de Wilmington, Caroline du Nord. Les arrangements nécessaires à la reprise de cet important service seront pris le plus vite possible.

TRIBUNAUX.

4 avril, 1865.

PROCÈS DU CONDUC.

A dix heures et demi, ce matin, les jurés ont rapporté un verdict de culpabilité contre Edmond Ducondu, accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur sa femme, et l'on en même temps recommandé à la clémence de la cour.

Le juge les a félicités du verdict qu'ils avaient rendu. "C'est dit-il le seul verdict que l'on devrait attendre de douze honnêtes hommes."

John Cameron est appelé à la barre sous accusation d'avoir le 13 janvier 1865, félonieusement et malicieusement et dans le dessein de frauder l'assurance, mis le feu à un magasin situé au coin des rues St. Urban et Vitre et appartenant à M. Holmes.

M. Johnson représente la Couronne, M. Devlin l'Assurance et MM. Kerr et Perkins le prisonnier.

Le grand jury a présenté son adresse; c'est un écho de celle prononcée au commencement du terme par Son Honneur le juge. Les grands jurés ont visité la prison et les prisonniers, et ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de l'ordre qui y régnait. Ils ont fait la louange du geôlier, M. Payette. Ils se sont plaints comme d'habitude du manque d'espace pour les prisonniers, vu que trois ou quatre étaient obligés de passer la nuit dans une seule cellule. Ils ont mentionné les maux qu'il résulte parmi les jeunes détenus, du manque de classification. Pour y remédier, ils recommandent au gouvernement d'agrandir la prison. Ils ont aussi appelé l'attention de la cour sur l'impossibilité pour les prisonniers de s'échapper en cas d'incendie, et recommandent que des mesures immédiates soient prises pour faire disparaître cette défécuosité.

COUR DE POLICE.

4 avril, 1865.

Anne McLaren, soupçonnée de larcin, renvoyée à la station de police.

Julia Ann O'Brien, même soupçon, renvoyée à la station de police.

Pierre Allard, tentative de faire désertier un soldat, emprisonné pour procès.

James Daly, même offense, emprisonné pour procès.

COUR DU RECORDER

4 avril, 1865.

James Watson et Thomas Murray, pour ivresse, \$1 ou 8 jours de prison.

Oliver Teltier, pour ivresse et avoir couru à une mort inévitable en voulant traverser le fleuve, hier matin, \$1 ou 8 jours de prison.

Les autres prisonniers, au nombre de 25, furent condamnés pour ivrognerie.

AVIS SPECIAUX.

FEMMES! FEMMES!! FEMMES!!!

manques pas de lire l'annonce qui se trouve dans ce journal sous le titre de Important pour les Femmes. Le Dr. Oshesman, de New-York, a consacré les 80 dernières années de sa pratique aux Maladies des Femmes. Ses Pilules sont comme un charme. Elles sont sûres et garanties.

26 février.

OLEUM KALAMOS, OU LE Grand remède Anti-Rhumatismal.

Ce liniment qui n'a été placé devant le public que depuis peu, a affecté des guérisons merveilleuses, comme le prouvent une foule de certificats donnés par des médecins et autres personnes, qui seront publiés bientôt. Son mérite seul a induit les propriétaires à l'introduire dans le Commerce car ils sont certains, qu'un seul essai lui donnera une vogue universelle.

Vendu par H. R. GRAY, Rue St. Laurent et par tous les Pharmaciens de la ville et de la campagne.

McLEAN et Cie. Propriétaires, Boston

Messieurs McLean et Cie.

Messieurs, — J'ai souffert d'un rhumatisme et de maux de dents pendant sept mois et je crois avoir essayé pendant ce temps, tous les remèdes imaginables, sans obtenir aucun soulagement à ma douleur. Un ami m'a apporté à peu près une demi-bouteille de votre remède contre les rhumatismes, dont je fis usage. Il me fit tant de bien, que j'en achetai une bouteille chez le Pharmacien, et avant d'en avoir dépensé la moitié j'étais parfaitement bien et l'ai toujours été depuis. J'ajouterais seulement, que ceux qui souffrent du rhumatisme ou du mal de dent devraient essayer ce remède.

MADAME J. BERUBE. Rue Marguerite.

Agents en gros: LAMPOUGH et CAMPBELL, Montréal, 28 janv.

Union St. Joseph AVIS.

Les Membres de "l'Union St. Joseph de Montréal," sont priés d'assister, en aussi grand nombre que possible, à l'assemblée régulière de lundi prochain, le dix du courant; il y sera traité d'affaires importantes.

C. A. BOCHON, Secrétaire, U. St. J. 5 avril.

DEMANDE.

Un bon tailleur trouvera de l'ouvrage permanent, en s'adressant chez M. J. O. Gullinetti, No. 208 rue St. Paul. 5 avril 1865.

ON DEMANDE. Un bon tailleur parlant l'anglais et le français pour un magasin de Haut-Canada.

PROVINCE DU CANADA } DISTRICT DE MONTREAL } Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

No. 346] JOSEPH LEVILLÉ, Demandeur vs VICTOR VERMETTE et AL., Défendeurs

PROVINCE DU CANADA } DISTRICT DE MONTREAL } Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

[No. 1405.] OWEN McGARVEY, Demandeur vs CHAS. M. DELAMAR, Défendeur

PROVINCE DU CANADA } DISTRICT DE MONTREAL } Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

[No. 1320] JOSEPH M. DUPRESNE et AL., Demandeurs vs PATRICK C. MARTIN, Défendeur

AVIS. Messieurs ASCHER et Cie., No. 42, rue St-Sulpice fermeront leur magasin en conséquence des fêtes.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS. PASTILLES À VERS VÉGÉTALES. DE DEVINS.

DESTRUCTION DES VERS QUI SOIT ENCORE CONNU. ESSAYEZ-LES ET SOYEZ CONVAINCUS

DEVINS & BOLTON CHIMISTES. Près le Palais de Justice, MONTREAL.

GRAINES-1865-GRAINES. DEVINS et BOLTON attirent particulièrement l'attention des Fermiers et des Sociétés d'Agriculture.

AVIS. Le prochain assemblée de la société aura lieu MERCRÉDI SOIR le 5 avril, dans la salle de l'Institut Canadien-Français.

AVIS. Les créanciers du sousigné sont notifiés de se réunir au bureau de Joseph Duhamel, avocat.

AVIS. Les membres de la Société des Peintres de Montréal sont priés de s'assembler aujourd'hui, Mercredi, dans la salle Bonaventure.

AVIS. MM. Médéric Lanctôt et Wilfred Laurier, avocats, ont formé une société comme avocats, sous la raison sociale de Lanctôt et Laurier.

AVIS. Les créanciers du sousigné sont notifiés de se réunir au bureau de Joseph Duhamel, avocat.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

VENTES A L'ENCAN. PAR JOHN LEEMING & CIE. MARCHANDISES ALLEMANDES PAR ENCAN EN DOUANE OU DROITS PAYÉS. VENTE POUR LE COMMERCE.

Nous attirons l'attention du commerce sur la vente qui aura lieu à nos magasins, No. 326 (nouveau numéro) rue Notre-Dame, MERCREDI le 12 avril.

VITRES: 1100 boîtes de vitres allemandes. Spécifications à notre bureau. Droits payés.

CIGARES: 51 caisses, marques c'oisies. En douane. EAU DE COLOGNE, VERITABLE: 4 caisses. Droits payés.

ARDOISES: 13 caisses, assorties. Droits payés. CRAYONS D'ARDOISES: 4 caisses assorties. Droits payés.

380 CAISSES CHAMPAGNE: Moselle et Hochheim. Endouane. CONDITIONS LIBERALES. Vente à ONZE heures.

AVIS. Les membres de la Société des Peintres de Montréal sont priés de s'assembler aujourd'hui, Mercredi, dans la salle Bonaventure.

AVIS. MM. Médéric Lanctôt et Wilfred Laurier, avocats, ont formé une société comme avocats, sous la raison sociale de Lanctôt et Laurier.

AVIS. Ces messieurs suivront régulièrement les cours du district d'Iberville et le circuit de l'Assomption et prendront aussi des causes pour les cours des autres districts, qui leur seront confiées à leurs bureaux, rue St. Gabriel, Montréal, bâtie de l'Union Nationale.

Bureau du Surintendant de l'aqueduc. HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 8 avril 1865.

En conséquence de la crue des eaux du fleuve qui gêne les opérations des roues hydrauliques, l'approvisionnement d'eau sera pour le présent suspendue la nuit à dater de ce soir.

AVIS. Messieurs ASCHER et Cie., No. 42, rue St-Sulpice fermeront leur magasin en conséquence des fêtes.

AVIS. Les créanciers du sousigné sont notifiés de se réunir au bureau de MM. Lanctôt et Laurier, avocats, 24, rue St. Gabriel.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

VENTE A L'ENCAN. PAR MCGREGOR. VENTE CONSIDÉRABLE. DE CHAPEAUX, PELLETERIES, Fournitures pour Chapeliers et Pelletiers, Etc., Etc., Etc., POUR LE COMMERCE.

Le sousigné vendra aux magasins de M. N. O. GREENE, No. 62 Rue St. Pierre, Jeudi, 6 Avril prochain

Un Assortiment considérable de Chapeaux, Pelleteries Confectionnées ET AUTRES, Formes et Fournitures pour Chapeliers, &c., &c., Dont une partie a été endommagée par le dernier feu.

COMPRENANT: 100 douzaines de Chapeaux en Soie 150 do Casquettes en Drap 350 do Chapeaux en Feutre 150 do Peaux Coney Belge 100 do Do do Préparées Peaux de Veau Marin, etc., etc.

Les Marchandises pourront être examinées pendant deux jours précédant la vente Vente à DIX heures. G. MCGREGOR, Encanteur. af-178

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers du sousigné sont notifiés de se réunir au bureau de Joseph Duhamel, avocat.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

VENTE PAR ENCAN. PAR HENRY J. SHAW. Ventes qui seront tenues durant ce mois par M. SHAW.

L'attention des personnes qui désirent meubler est spécialement appelée sur ces ventes dont chacune sera annoncée quelques jours avant la vente.

La liste suivante ne donne que les jours des différentes ventes afin que les personnes qui veulent acheter y fassent attention. Quelques-unes des Résidences sont également meublées, telles que les Résidences de Geo. F. Prowse, etc., qui aura lieu le 7 courant; John B. Hill, etc., le 12 courant et celle de David Moss, etc., le 25 courant.

Chaque de ces Résidences contient de magnifiques Meubles de Ménage et Pianos; elles sont toutes des ventes sans réserve Outre celles-ci les grandes ventes hebdomadaires les LUNDI et JEUDI, sont bien dignes d'attirer l'attention, car elles sont les plus grandes qui soient faites dans la Province, elles sont très-bien présentées par des acheteurs de la Ville et de la Campagne, (étant établies depuis 3 ans,) et est le meilleur marché en cette Ville pour l'achat ou le placement pour vendre des Meubles de ménage, Pianos, Miroirs, Tapis et les articles d'une Résidence en général.

JEUDI, le 5 Avril.—Meubles, Tapis, etc., aux Magasins de M. Shaw, Rue St. François-Xavier.

VENDREDI, le 7 Avril.—Les meubles de ménage de prix en bois et acajou, riches tapis, piano, Stodart, gazeliers bronzés, physiciens magnifiques, &c., &c., à la ci-devant résidence de George Prowse, etc., l'Union avenue, près la rue Sherbrooke.

SAMEDI, le 8 Avril.—Vente d'une grande et riche consignment de tapisseries dorées et autres, dans le magasin Molson, Grande Rue St. Jacques.

LUNDI, le 10 Avril.—Vente hebdomadaire dans mes Magasins Rue St. François-Xavier.

LUNDI, le 10 Avril.—A la Résidence, No. 3, Place Royale, Rue Ste Catherine.

MARDI, le 11 Avril.—Magnifiques Meubles, Pianos, et une grande quantité d'argenterie, à la résidence de John B. Hill, etc., Rue Du-rocher.

MERCRÉDI, le 12 Avril.—Les magnifiques Meubles en Bois de Rose et Piano, à la Résidence de Robert Notman, etc., 29 Rue Berthelot.

JEUDI, le 13 Avril.—La grande vente hebdomadaire, y compris les Meubles d'une Résidence privée, dans mes propres Magasins, Rue St. François-Xavier.

SAMEDI, le 15 Avril.—Vente de 88,000 de nouveaux magnifiques Meubles de Ménage en Bois de Rose, au Magasin Molson, Grande Rue St. Jacques.

LUNDI, le 17 Avril.—A la Résidence du Dr. Jourdain, Rue Craig, No. 581, coin de la Rue Côté.

LUNDI, le 17 Avril.—Grande vente de la semaine, dans mes Magasins, Rue St. François-Xavier.

MARDI, le 18 Avril.—Vente à la Résidence de Mlle. Webster, Rue Lagache, etc., etc.

MARDI, le 18 Avril.—Vente spéciale de magnifiques Pianos en Bois de Rose, par Vose de Boston. Vente au Magasin Molson, Grande Rue St. Jacques.

MERCRÉDI, le 19 Avril.—Pas d'engagement. JEUDI, le 20 Avril.—Grande Vente de la semaine, dans mes Magasins, Rue St. François-Xavier.

VENDREDI, le 21 Avril.—Pas d'engagement. SAMEDI, le 22 Avril.—Pas d'engagement. LUNDI, le 24 Avril.—A la Résidence privée. LUNDI, 24 AVRIL.—Vente de la semaine dans mes propres Magasins, Rue St. François-Xavier.

MARDI, le 25 Avril.—Les Meubles de Ménage et Ornaments, plusieurs Pianos, etc., à la Résidence de David Moss, etc., Carré Viger.

MERCRÉDI, le 26 Avril.—Les Meubles, Pianos, etc., à la Résidence de M. Moss, Rue Lagache.

JEUDI, le 27 Avril.—La vente ordinaire de la semaine dans mes propres Magasins.

VENDREDI, le 28 Avril.—Pas d'engagement. SAMEDI, le 29 Avril.—Éléphants Meubles, à la Résidence No. 2, Graton Place, Rue Bleury, No. 72, Rue Sanguinet.

LUNDI, 29 AVRIL.—Vente de la semaine dans mes propres Magasins, Rue St. François-Xavier.

MARDI, le 30 Avril.—Les Meubles de Ménage et Ornaments, plusieurs Pianos, etc., à la Résidence de David Moss, etc., Carré Viger.

MERCRÉDI, le 31 Avril.—Vente de la semaine dans mes propres Magasins.

AVIS PUBLIC. Avis est par les présentes donné que les débiteurs de la succession Lemieux ne doivent rien payer à M. Alphonse Gagné.

AVIS. Un propriétaire de fonderie, ayant une expérience de plusieurs années dans cette branche, désirerait augmenter son commerce et s'adjoindre un associé qui aurait \$5000.

AVIS. Un Monsieur et une Dame mariés et sans enfants, possédant l'anglais et le français, seraient disposés à prendre soin d'une maison qu'on leur offrirait.

AVIS. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus nommé, sont notifiés qu'il a fait un transport de sa succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi, le syndic et qu'il est requis de moi de fournir d'ici à deux mois de cette date, leurs réclamations.

VENTES A L'ENCAN. PAR Wm E. EASTY. DU FONDS TOTAL DE MAGASIN D'UN MARCHAND EN DETAIL, Consistant en: Porcelaine, Verre et Poterie

Et aussi par ordre des Syndics le Fonds de Magasin d'un Marchand en

Marchandises de Gout, Objets galvanisés et coutellerie, JEUDI, le 16 avril, et les jours suivants (transport aux bâties pour plus de facilité).

DAVID'S BLOCK GRANDE RUE ST. JACQUES. Ce Fonds comprend:—En porcelaine, verre et Poterie, Services simples et doubles de table de différentes grandeurs, Sets unis, points et dorés à thé en grande variété, objets pour toilette de toutes descriptions, grande quantité d'Assiettes, Plats, Lampes, Verres à vins, Sucreries, Sets de Cafés, grands boîtes avec poils, Verres à Celeri, 1,000 douzaines de Verres de Lampe, etc.

En Objets Galvanisés, de Fantaisie et Coutellerie: Service à Thé, grandeur extra, Huiliers avec Fioles taillées, Beurriers, Cuillères, Fourchettes, Miroirs, Boîtes à Allumettes, Vases de Porcelaine et de Verre, etc.

Ces effets seront vendus en Lots Convenables aux acheteurs et offrent une occasion favorable au commerce et au public d'acheter un fonds supérieur et bien assorti.

Vente chaque jour à DEUX heures de l'après-midi et à SEPT heures du soir. Wm E. EASTY, Encanteur.

VENTE IMPORTANTE PAR Catalogue

D'Ameublement à la mode par Hilton; Pianos de Chickering, Carrosses ouverts et couverts, Tapis de Bruxelles (presque neufs); belles Gravures, Peintures à l'huile, Miroirs anglais à cadre en oval, droits et dorés; Riches Rideaux de Damas; Mélodion d'un son agréable par "Francesco Brevin," etc.

(Propriété d'un monsieur qui change de résidence.) MARDI, le 11 AVRIL 1865, A LA PLACE ST. ANTOINE, No. 243

L'AMEUBLEMENT de SALON consiste en Meubles de bois avec bonnettes vertes; Table sculptée avec dessus en marbre, 2 Chaises de parasols en damas de satin; un brillant Piano par Chickering; Miroirs anglais à cadres en oval, bien sculptés; Canterbury en noyer; Tapis de Bruxelles; Tapis peluché, avec dessin du célèbre Landseer; Chandeliers dorés, avec poires taillées; corniches en bois sculpté, Ornaments en porcelaine.

Le Ref. crotte et la Salle Commune comprennent une Table étendue de noyer avec plants; 20 avec un plant; 6 Chaises sculptées avec bonnettes ornées; Buffet massif; Causeuse et Chaises à coudre; Sofas et Canapés en crin et en damas; magnifique Mélodion par Francesco Brevin; Tables en Papier Maché; Secrétaire en noyer et Bibliothèque, Tapis de Bruxelles, Gravures de prix encadrées, comprenant: "Le Plot de la Ville, Nelson après la victoire et autres sujets populaires."

La Salle d'été et la Salle de la Bibliothèque comprennent des Portes "Albainian" et "Mansfield Club," Tables, Accrochoirs, Tapis de Bruxelles pour escalier; Réfrigérant patenté, par Bartlett et Leslie.

Cuisine—Poêle et grande quantité d'ustensiles culinaires. Etalage et Cour—Carrosses ouverts et couverts, faits par M. Gravel, l'Artisan, Harnais, etc., etc.

Aussi toutes les Porcelaines, Verreries, comprenant:—Un Service en pierre de diner, des Sets de déjeuner et souper; Carafes de verre taillé; Ver à Vin; Set pour Thé et Café galvanisé; Cabaret large massif; Rafraichissoir à fleur, Cuillères, Fourchettes, Coutellerie d'ivoire, écumoire.

27—Vente à DIX heures précises. L'encanteur désire attirer l'attention du public sur cette vente; tous les objets ayant été achetés des meilleurs fabricants (y compris M. HILTON) et on ne s'en est servi que peu de temps. Des catalogues seront prêts dans quelques jours avant la vente et pourront être obtenus à la résidence, Place St. Antoine, ou au Bureau de l'Encanteur, 16, Rue St. Pierre.

WM. E. EASTY, Encanteur.

FERME A VENDRE. A St. Jacques le Mineur, à environ quarante arpents du village, à la fourche des cinq chemins, dans une très-bonne situation pour le commerce, une ferme de quatre arpents de largeur, avec deux maisons, un magasin, une boutique de forger, granges, écuries et autres bâtiments dessus cinq (5) arpents. On vendra cette ferme par partie ou d'un seul lot, pour argent comptant ou à des termes faciles. S'adresser sur les lieux à M. Paul Boire, pour les conditions et de plus amples renseignements.

31 mars. as-174

SUPER PHOSPHATE DE CHAUX DE COR. Lettre de M. Charles Benoit, fermier de MM. Lowe et Chamberlin, à Dunham C.E. 30 Décembre 1864.

MESSIEURS,—J'ai employé le quart de Super Phosphate que vous m'avez envoyé pour la ferme le printemps de 1864, en expérience sur différents grains. Un acre de terre, qui avait été laissé en pâturage pendant plusieurs années, fut labouré et semencé de sarrasin, sans engrais. Je pris trois quarts d'un minot de Phosphate que je repandis sur la moitié de l'acre. Depuis le moment que le sarrasin commença à pousser jusqu'à parfaite maturité, la différence entre la moitié couverte de Phosphate et l'autre fut considérable; le premier était vert foncé fort et quatre fois le hauteur, quand l'autre partie n'était pas la moitié aussi fournie et aussi haute et était inférieure sous tous les rapports. Je récoltai sur la première moitié 17 3/4 minots et seulement 12 minots sur l'autre, étant à peu-près cinquante pour cent en faveur du Phosphate.

Le printemps dernier j'ai semé de l'avoine et des pois sur le même morceau de terre, sans y mettre d'engrais et les effets de l'application du Phosphate furent aussi grands sur la récolte de cette année que sur celle de l'année dernière; la moisson étant presque double de celle de l'année dernière. Le fourrage seul paie pour le Phosphate. Je n'ai pas encore battu l'avoine ni les pois, mais je suis certain que la différence du rapport égale celle du sarrasin l'année dernière. Aussi vous voyez quelle surabondance de force cette année paie le Phosphate, et le surplus de la récolte de sarrasin, de pois et d'avoine, est un profit clair (je crois) de quatre fois sa valeur.

J'espère que vous n'en enverrez une bonne provision pour la ferme le printemps prochain, et j'ai l'intention d'en avoir au moins deux quarts pour moi-même. Votre obéissant serviteur, CHARLES BENOIT, Propriétaire de la Caselle de Montréal.

31 mars. joo-173

Société de Construction permanente du District de Montréal.

SA

PRIX REDUITS : \$1.25 à \$1.75
Congres de Drap et de Feutre
PARDESSUS EN DRAP
CONGRES EN KID
 \$1.25 à \$2.
SOULIERS EN CHEVREUIL
 DE LORETTE.
CLAQUES EN CAOUTCHOUC
 SOULIERS D'ENFANTS.
 E. ANGERS,
 305, Rue Notre-Dame,
 2me porte de la rue McGill.
 80 déca.

EXPRESS DE VILLE

C. A. DUMAINE

J'ai l'honneur d'annoncer au public en général, que j'ouvrirai au 1er d'Avril prochain un bureau au coin de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame, et que je me chargerai du transport de marchandises, etc., des magasins dans toutes les localités de la ville ou de la campagne, soit par petit paquet ou à la job, à des prix très réduits.
 Les personnes qui déménagent front bien de venir me voir, car j'ai des VOITURES A NOUVEAUX RESSORTS ET COUVERTES. J'entreprends aussi le transport de pianos et autres articles fragiles, aux prix les plus modérés. Ayant à mon service des hommes capables, je puis assurer l'efficacité du service. Bagage transporté des chemins de fer et vapeurs.
 CHS. A DUMAINE
 24 mars joo-167

NOUVELLE MAISON.

SANCER & FRERE,
 Coin des
RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL.

Les sous-signés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Ferronneries et vaisseliers au No. 145, Rue St. Paul, et No. 7, Rue St. Gabriel. Ils auront toujours en main un assortiment complet et bien assorti de Ferronneries et Quincailleries et de toutes sortes d'Outils pour Entreprenneurs, Menuisiers, Charpentiers, etc. Poêles de toutes sortes, entr'autres les "Victor", le "Queen's Choice", et le "Pearl" Peintures de toutes couleurs, Huiles, Vernis à meubles et à voitures, Théobentine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à ordre.
 SANCER & FRERE.
 4 avril. joo-154

MAISON JACQUES-CARTIER
 A L'ENSEIGNE DU

PAVILLON FRANCAIS
 68 RUE NOTRE-DAME

(Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)
 MM. DUPUIS et LABELLE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront le 1er avril courant, leur Magasin de Marchandises Sèches à l'extrême ci-dessus et qu'ils ont fait l'acquisition d'un des meilleurs Assortiments de Marchandises de Gout et d'Étaps, qu'ils vendront à très bas prix.
 Les Marchandises sont marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

Les Messieurs du Clergé

Trouveront toujours à leur établissement un bon Assortiment de Merinos doubles et simples, Say, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales. Les sous-signés auront aussi constamment à leur service un tailleur et une modiste expérimentés, qui exécuteront toute commande qu'on voudra bien leur confier.
 N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 68, rue Notre-Dame, au Pavillon Français.
 14 mars. DUPUIS et LABELLE. joo-160

Une chose bien faite est deux fois faite.

CIMENT DERBY D'ADSHHEAD, pour colorer le verre, la porcelaine et la faïence, les ornements en marbre et en albâtre et autres.
 POLI DERBY de HADSHHEAD, pour nettoyer l'or, l'argent et l'argenterie électro-plaqué. Garantie ne pas contenir de mercure ou autres substances délétères.
 PATE DERBY D'ADSHHEAD, pour nettoyer le cuivre rouge et jaune, le ferblanc et métal anglais; aussi, les garnitures de harnais, les glaces et vitrines.
 CRÈME DERBY D'ADSHHEAD, pour nettoyer et polir toutes sortes de meubles, tapis cités, articles en papier-marché et vernis.
 Les articles ci-dessus sont supérieurs à tout ce qui a été introduit dans ce genre, avant ce jour, et sont en usage dans la maison royale et sont en grande demande dans les vieux pays.
 En détails chez tous bijoutiers, épiciers, marchands de fer, chimistes, etc. respectables.
 Agents en gros,
 SMITH et McCULLOCH,
 Rue St. Nicolas.
 13 mars. am-169

PERDUE

Le 25 janvier courant, depuis le marché Ste. Anne, allant à la Côte St. Paul par le canal, une robe de Loup-Cervier gris. La personne qui la rapportera au bureau de l'Union Nationale sera généreusement récompensée.
 31 janvier. joo-124

MENAGEZ VOTRE VUE.

Les lunettes à verres de couleur patentées—Un préservatif certain contre les maux d'yeux causés par la neige et le meilleur remède connu pour la faiblesse de la vue; recommandé par les premiers médecins de l'Europe.
 Toutes sortes de lunettes, Lorgnon, etc., en grande variété. Attention particulière portée à la pose des verres et ouvrage garanti.
 Verres Brilliants et de première qualité posés sur vieille monture. Lunettes faites à ordre et réparations de toutes sortes exécutées promptement.
 C. HEARN, Opticien,
 160 rue Notre-Dame, coin de la rue St. Jean Baptiste.
 23 mars 1865. am-168

HOUBLON ANGLAIS
 Dernièrement reçu

ET A VENDRE
 10 Sacs Houblon de Kent. Recolte de 1864
 50 Balles beau Houblon de l'Est, Recolte 1864.
 Chs. D. Proctor,
 27 mars. am-170



Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montreal

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus, toutes espèces de remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilette, Médicines françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médecines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratuit) le docteur sur le choix et l'administration du remède.
 Traitement Spécifique des Maladies de Longue durée, Consultations Privées et guérison rapide P. E. PICAULT, M.D., CHS. PICAULT, M.D., ALFRED PICAULT, (Pharmacien-Chimiste.) an-1
 3 sept.

FOULE ET SOLITUDE

MEMOIRES
 d'un
VIEUX GARÇON

RECUEILLIS ET COMMENTÉS
 PAR
ALPH. CYNOSURIDIS.

UN VOL. IN-18 BROCHÉ..... 15 SOUS
 Expédié par la malle..... 15 cents

A vendre chez

CHS. PAYETTE,
 142, Rue St. Paul.
 27 janvier 1865. 121

A VENDRE
3000 LOTS A BATIR.

5 c. à 25 c. par pied en superficie

CONSTITUÉ
 ET LONGS TERMES DE PAIEMENT

A 5 Cts. du pied, un lot de 40 x 100 pieds ne fait que £50 à constituer.

Sur le nombre ci-dessus de lots de terre, chacun pourra acheter à son choix, car ces lots sont très avantageusement situés, soit pour le commerce, soit pour y résider.

Les lots de ville ont leur front sur des rues très larges, telles que: l'Avenue Colborne, les rues Ontario, Sherbrooke, Ste. Catherine, Ste. Marie, Mignonne, Parthenais, et autres, et sur le "Bord de l'Eau," près de la Traversée de Longueuil.

En dehors des limites (où il y a si peu de taxes à payer) les lots sont à plus bas prix que dans la ville, et cependant sont situés sur de belles avenues, telles que le chemin d'Hochelega, l'Avenue Colborne et la prolongation des rues Ste. Catherine, Ontario, Mignonne, Sherbrooke, etc., et près du Terminal des Chars de la Cité.

— DE PLUS —
 Quelques lots de choix, près du couvent du Bon Pasteur, sur les Rues St. Laurent, Sherbrooke, St. Dominique, George Hyppolite et Cadieux, et dans le Village St. Jean-Baptiste.

Une place de commerce de 70 x 86 pieds, coin des rues COMMUNE et du PORT près de l'Assurance Royale.

A LOUER.
 Une MAISON DOUBLE de 1ère classe, à deux étages rue Cadieux.
 Deux jolis LOGEMENTS au Quarré Papineau. £20
 Deux do Hochelega, près la barrière. £35
 Deux TERRES à Hochelega et une au haut de la rue Parthenais.

ET A LOUER OU VENDRE,
 Quelques lopins de bonne terre à jardiner.

A VENDRE,
 Cette magnifique maison à trois étages, maintenant occupée par le sousigné.
 Cette maison est la mieux finie de Montréal. Tout le confort possible s'y trouve: l'eau, le gaz, une calorifère à vapeur patenty de "Gold"; les plus belles décorations et tapisseries. La rue Cadieux où elle est située, est toute complantie d'arbres forestiers.

— Aussi, —
 Plusieurs autres maisons en dedans et hors des limites de la cité.
 S'adresser à
 H. LIONAIS,
 17 Rue St. Gabriel ou 27 Rue Cadieux.
 18 février 140

SIMPSON et BETHUNE
 AGENTS D'ASSURANCE

Contre le Feu, pour la Vie et la Marine.

ASSURANCE CONTRE LE FEU
 Sur les Bâtisses, Marchandises, Meubles de Ménage et Fabriques aux conditions les plus libérales.

ASSURANCE SUR LA VIE
 Accordée avec ou sans participation aux profits pour toute la vie ou une période moins longue, avec tous les avantages offerts par les autres agences et à des

TAUX BEAUCOUP PLUS BAS.

ASSURANCE MARITIME
 Sur les CARGAISONS et FRET allant ou venant des Ports Anglais ou Etrangers, par polices ouvertes ou spéciales, aux taux courants.

Toutes les polices sont données par nous sans délai et sans en référer à la Compagnie.

RISQUES SUR LES LACS, RIVIÈRES ET CANAUX

Prix durant la saison de la Navigation sur la Côte et le Canal de la Voie de la Voile et de la Voie à vapeur, Bateaux à Voile et Bateaux, aux primes les plus basses.

Les Exportateurs désirent assurer leurs Embarcations pour la Saison prochaine, feront bien de nous faire une visite avant d'aller ailleurs.

PERTES PROMPTEMENT RÉGLÉES ET PAYÉES.

BUREAU:
 69 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER.
 23 février. tm-144

P.S.—Les commandes laissées aux magasins de Poëles, 75 Grande rue St. Jacques, seront promptement exécutées.
 29 octobre. tm-49

POELES! POELES! POELES!

DEPOT CANADIEN DE POELES
 75, GRANDE RUE ST. JACQUES

Poëles de Cuisine
 Steward
 Morning & Evening Star
 Charter Oak
 Empire State
 Nuggett
 Queen City
 Sunbeam, etc., etc.

POELES POUR CHAUFFAGE
 Northern Light, 5 grandeurs
 Albanian
 Mammoth
 Cupid
 Cylinder
 Nubian
 Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE
 75, Grande Rue St. Jacques
 29 oct 49

Charbon! Charbon! Charbon!
 Lehigh
 Lackawana
 Pittston
 Scranton
 Anthracite Gallois
 Newcastle pour Grilles
 Sydney
 Ecossais
 A Vapeur
 Pour Forgerons
 Coke Anglais
 Etc., Etc.
 J. G. BEARD ET CIE.
 Coin des rues McGill et Wellington,
 P.S.—Les commandes laissées aux magasins de Poëles, 75 Grande rue St. Jacques, seront promptement exécutées.
 29 octobre. tm-49

HEMLBOLD

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.
 EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.
 COMPOSÉ
 FORTEMENT CONCENTRÉ
 FORTEMENT CONCENTRÉ
 REMÈDE SCIENTIFIQUE
 REMÈDE SCIENTIFIQUE
 ET
 INFALLIBLE
 INFALLIBLE
 POUR

La non-tenition ou incontinence d'Urine, Irritation, Inflammation ou Ulcération de la Vessie et des Rognons, Maladie de la Glande Prostatae, la Gravelle, Sédiment Calcaire dans la Vessie, et
 Toutes les Maladies ou Affections de la Vessie et l'Hydropisie chez l'Homme, la Femme et les Enfants.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD
 EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD

Pour la Faiblesse causée par la Dissipation, accompagnée des Symptômes suivants:
 Perte de la Mémoire, Respiration Difficile, Faiblesse des Nerfs, Tremblement, Horreur de la Maladie, Adoulescence de la Vue, Manque de Sommeil, Douleur dans le dos, Lassitude Générale du Système Nerveux, Chaleur des Mains, Rougeur du Corps, Sécheresse

BOUTONS SUR LE VISAGE, FIGURE PALE.
 Ces symptômes, quand on n'y fait pas attention et ne les traite pas avec cette médecine qui les fait disparaître invariablement, sont généralement suivis de la Stupidité et de l'Épilepsie, dont un patient peu mourir. Qui peut dire qu'ils ne sont pas souvent suivis de ces affreuses maladies: "La Folie et la Consommation." Plusieurs connaissent les causes de leurs souffrances.

Les régimes des Asiles de fous et les nombreuses mortalités par la Consommation, témoignent fortement de la vérité de cette assertion. Aussitôt que la constitution est affectée par la faiblesse organique, elle requiert l'aide de la médecine pour donner de la force et de la vigueur au système: ce qui fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD

L'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD
 Est sans danger, et agréable au goût et à l'odorat et est plus fortifiant qu'aucune autre préparation de FER OU D'ECORCE.
 A ceux qui souffrent d'une CONSTITUTION DELAIBRE ET DELICATE: Quelqu'un soit la cause, soit chez L'HOMME OU LA FEMME, IL DONNERA UN BON APPETIT, DONNERA DES NERFS FORTS ET SAINS, DONNERA UNE CONCEPTION CLAIRE ET ENERGIQUE et permettra de BIEN DORMIR.
 Un essai convaincra les plus SCEPTIQUES.

COMPOSÉ
 Fortement concentré de Helmbold,
 Extrait Fluide de Salsepareille

Pour purifier le sang et faire disparaître les maladies causées par les excès et les imprudences de la vie, maladies constitutionnelles chroniques causées par l'état impur du sang et le seul remède reconnu efficace et infallible pour la guérison des scrofules, les éruptions du cuir chevelu, le catarrhe, douleurs des os, des articulations, de la gorge et des jambes, pustules, boutons sur la figure, dartres, érysiplé, et toutes les éruptions de la peau.

Et il embellit le Teint,
 BEAUCOUP de maladies les plus affreuses qui affligent l'espèce humaine sont causées par les impuretés accumulées dans le sang. De toutes les découvertes qui ont été faites pour le purifier, aucun n'a égalé les effets de

L'EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE DE HELMBOLD
 Il purifie et renouvelle le sang, donne la vigueur de la santé au système et purge des humeurs qui causent les maladies. Il stimule les fonctions sanitaires du corps et chasse les impuretés du sang. Un tel remède, efficace, a été cherché longtemps et maintenant le public en a un qui est infallible. L'espèce nous manque pour donner des certificats qui prouvent de son efficacité, mais l'essai d'une seule bouteille convaincra le malade de ses vertus sans pareilles et némitables.
 Deux cuillers à thé de l'Extrait de Salsepareille égale une pinte du Bronzage de Lisbonne et une bouteille vaut pleinement un gallon du sirop ou de la décoction de Salsepareille tel que préparé ordinairement.

Ces extraits sont en usage dans l'armée des États-Unis, et sont administrés généralement dans tous les hôpitaux de l'Etat et dans tous les établissements publics de santé, ainsi que dans la pratique privée, et ils sont considérés comme des remèdes des indispensables.
 Voyez les Propriétés Médicales du Buchu

DU DISPENSAIRE DES ETATS-UNIS.

Voit les œuvres du Professeur DEWEES sur la pratique de la Physique.
 Voit les Remarques faites par feu le célèbre Dr. PHYSIC de Philadelphie.
 Voit les remarques faites par le Dr. EPHRAIM McDOWELL, célèbre Physicien et membre du Collège Royal des Chirurgiens, Irlande (et publiées dans le King et Queen's Journal).
 Voit la Revue Médico-chirurgicale, publiée par BENJAMIN TRAVERS, du Collège Royal des chirurgiens.
 Voit les derniers ouvrages sur la médecine.

PHIX.
 Extrait de Buchu, \$1 la bouteille, ou 6 bout. \$5
 Salsepareille do do do do do
 Livrés à toute adresse, emballés avec soin.
 Adresser ses lettres pour informations à

HEMBOLD
 Droguiste et Chimiste
 Droguiste et Chimiste

594 BROADWAY, N. Y., OU
 594 BROADWAY, N. Y., OU

DEPOT MEDICAL DE HELMBOLD.
 104 Dixième Rue Sud, Philadelphie.

Médecins au bureau de consultation depuis 7 heures A.M. jusqu'à 6 heures P.M.

Déféz-vous de la Contrefaçon et des Marchands sans principes qui essayent de vendre leurs propres préparations sur la réputation obtenue par celle de HELMBOLD.

Véritable Extrait de Buchu de HELMBOLD
 Véritable Extrait de Buchu de HELMBOLD
 Véritable Extrait de Buchu de HELMBOLD
 Vendu par tous les Pharmaciens.

Demandez pour les préparations de HELMBOLD.
 Coupez l'annonce et envoyez les acheter et prenez garde que l'on vous en impose.
 JOHN F. HENRY et CIE.
 3 à Rue St. Paul, Montréal C.E.
 Agents en gros pour les Canadas.
 11 février 1865. an-134

LA DYSPÉPSIE

ET LES
MALADIES RÉSULTANT DES DESORDRES DU FOIE ET DES ORGANES DIGESTIFS
 ont guéries par les
AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND

Ont guéri plus de personnes certifiées pour les recommander
 Qu'aucun autre article sur le marché.
 Nous défions qui ce soit de contredire cet avancé

ET PAIERONS \$1000
 A celui qui prouvera qu'un des certificats que nous publions n'est pas véritable

Les Amers Allemands de Hooftland
 GUÉRISSENT TOUS LES CAS DE
DEBILITE CHRONIQUE ET NERVEUSE, MALADIES DES ROGNONS ET MALADIES CAUSEES PAR UN ESTOMAC DELAIBRE.

Observez les Symptomes SUIVANTS:
 Qui sont les résultats de désordres dans les Organes Digestifs:

Constipation, Hémorroïdes Internes, Congestions subites du Cerveau, Aigreurs de l'Estomac, Nausées, Gastralgie, Dégoût pour la Nourriture, Poids sur l'Estomac, Etourdissements, Respiration difficile et irrégulière, Battements de Cœur, Suffocation étant couché, Faiblesse de la Vue, Eblouissements, Fièvre et Pesanteur dans la Tête, Couleur leucérique de la Peau et de la Carnie, Points de Côté, Douleurs dans le Dos, la Poitrine, les Membres, Chaleurs Subites et Brulantes de la Peau, l'Imagination constamment portée à faire le mal, et grande dépression de l'esprit, &c. &c.

RAPPELEZ-VOUS
 QUE CES AMERS NE SONT PAS ALCOOLIQUES
 Ne contiennent ni Rhum ni Whiskey et qu'ils
 NE PEUVENT FORMER DES IVROGNES
 Mais qu'ils sont

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE!
 LISEZ QUI PARLENT AINSI:

DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE
 DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE
 DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE

Washington 1er janvier 1864
 Messieurs—M'étant déjà exprimé verbalement devant vous, je n'hésite pas de vous écrire le fait que vos Amers Allemands d'Hoofland m'ont fait le plus grand bien. Durant une longue et fatigante session du Congrès, des devoirs pressants et onéreux m'avaient jeté dans une état de prostration presque complet. Un ami compatissant me suggéra de faire usage de la préparation que je viens de nommer. Je suivis cette avis et le résultat fut le retour de ma santé et de mon énergie. D'autres peuvent avoir le même avantage s'ils le désire. Vraiment votre ami,
 THOMAS B. FLORENCE.

De John B. Wickersham, Eer de la maison Wickersham & Hutchison, les célèbres fabricants d'articles de fantaisie en fer, 250 Rue Canal
 J'ai reçu de vous la plus grande faveur que l'on puisse conférer à un homme, savoir: la santé. J'ai souffert pendant plusieurs années de la maladie la plus ennuyeuse et la débilitante dont la famille humaine puisse être affligée; la Diarrhée Chronique. Pendant tout le temps que j'ai souffert de cette maladie, j'ai reçu les soins de médecins qui ne m'ont donné qu'un soulagement temporaire. Il en fut ainsi jusqu'à ce que je fus induit à essayer les Amers Allemands de Hoofland. Après avoir fait usage de quelques bouteilles de cette précieuse Médecine, la maladie sembla complètement disparue. Je vous ai soulevé entièrement ment pour votre excellent spécifique, et chaque fois que j'en aurai l'occasion je le recommanderai avec plaisir, et avec toute confiance en son efficacité.
 Tout à vous,
 JOHN B. WICKERSHAM.
 New-York, 2 Fév. 1864.

De Julius Lee, Eer. de la maison Lee et Walker, les plus grands éditeurs de musique des États-Unis, No. 722 Rue Chestnut, Philadelphie.
 8 février 1864.
 MM. Jones et Evans—Messieurs:—Vois Amers allemands de Hoofland, ont fait tant de bien à ma belle-mère que je me suis décidé à les essayer moi-même. Je pense que c'est un tonique précieux et le recommande sans hésitation à tous ceux qui souffrent de la dyspepsie. J'ai eu cette maladie depuis six ans et mes amers m'ont fait du bien quand tous les autres remèdes avaient été inutiles des indispensables.
 Votre dévoué
 JULIUS LEE.

De l'HONORABLE JACOB BROOM.
 Philadelphie 7 oct. 1864.
 Messieurs—En réponse à votre demande par rapport aux effets produits dans ma famille par l'usage des Amers Allemands de Hoofland, je n'hésite pas à dire qu'ils ont fait le plus grand bien. Dans un cas de Dyspepsie qui durait depuis trois ans, et qui était devenu très alarmant, l'usage d'une bouteille donna du soulagement, la seconde effectua la guérison et la troisième la confirma, car il n'y eut plus de symptômes depuis six ans. L'usage que j'en fais individuellement m'a prouvé que c'était un tonique sans égal et le recommande comme tel à ceux qui souffrent.
 Tout à vous,
 JACOB BROOM,
 1707 Rue Spruce.

De Rev. W. D. Seigfried, Pasteur de la 12e Eglise Baptiste
 Philadelphie 26 déc. 1863.
 MM. Jones et Evans—Messieurs:—J'ai été dernièrement souffrir de l'influence des effets désastreux d'une indigestion accompagnée de la prostration du système nerveux. De nouveaux remèdes me furent recommandés par des amis, qu'aucun-uns furent essayés sans aucun résultat. Vos Amers allemands de Hoofland me furent recommandés par des personnes qui en avaient fait usage et sur la mention favorable qu'ils en firent, je résolus de les essayer. Je dois avouer que j'avais une profonde aversion pour les médecines patentées, parce que les "Amers" vendus dans le commerce ont l'habitude d'introduire dans le public, sous une autre forme, des liqueurs éniivrantes et adoucies et à former dans la suite des ivrognes avérés. Quand j'appris que les vôtres étaient vraiment une préparation médicale, j'en fis usage avec un

heureux effet. Son action sur l'estomac et même le système nerveux fut prompt et bienfaisant. Je considère que j'en ai retiré un bien-être considérable et permanent par l'usage de quelques bouteilles. Très respectueusement votre,
 W. D. SEIGFRIED,
 No. 254, rue Shackamaxon.

Dr. Rév. Thomas Winter, D. D. Pasteur de l'Eglise Baptiste de Roxborough.
 Dr. Jackson—Cher monsieur:—Je crois de mon devoir d'ajouter mon excellente préparation, qui a déjà obtenu une excellente réputation, de temps à autre depuis plusieurs années de dérangements dans le système nerveux. J'ai été consolé par un ami d'essayer une bouteille de vos Amers Allemands. Je l'ai fait et j'ai éprouvé un soulagement aussi subit qu'inattendu, et ma santé s'est beaucoup améliorée. Je recommande cet article avec confiance à ceux qui souffrent comme j'ai souffert et suis certain de ses bons effets.
 Respectueusement votre,
 T. WINTER,
 Roxborough, Pa.

Dr. Rév. J. S. Herman, de l'Eglise Allemande réformée, Kutztown, Berks county, Pa.
 Dr. C. Jackson—Cher monsieur:—J'ai souffert de la Dyspepsie pendant près de vingt ans et je ne me suis jamais servi d'une médecine, qui m'ait fait autant de bien que les Amers de Hoofland. J'en ai pris cinq bouteilles et m'a santé est bien meilleure. Avec respect
 J. S. HERMAN.

PRENEZ GARDE A LA CONTREFAÇON.
 Voyez à ce que la signature de "C. M. Jackson" soit sur l'enveloppe de chaque bouteille. PRIX UNE BOUTEILLE, UN DOLLAR, OU SIX BOUTEILLES POUR CINQ DOLLARS.
 Si votre pharmacien n'avait pas l'article, n'achetez pas les préparations alcooliques qu'on pourrait vous offrir à sa place, mais adressez-vous à nous et nous vous l'épédierons bien emballé par l'express.

BUREAU PRINCIPAL ET FABRIQUE:
631, RUE ARCH
JONES & EVANS,
 Successeurs de C M JACKSON & Cie
 En vente par tous les Pharmaciens. JOHN F HENRY, 303, Rue St. Paul, Montréal, C. E Agent en gros pour les Canadas.

ADRESSES
AMEDEE GAGNON, AVOCAT
 No. 123, Rue Craig
 M GAGNON suivra les districts de Terrebonne et de Montréal.
 10 déc 83

MM. Laurier, Archambault et Desaulniers. AVOCATS
 No. 1, RUE STE. THERÈSE (Coin de la rue St. Vincent)
 M O N T R E A L
 MM. L. et A. suivront les cours des district de Joliette et de Terrebonne.
 27 oct fm-47

LABELLE & LABELLE AVOCATS
 No. 28, PETITE RUE ST. JACQUES
 M O N T R E A L
 11 nov joo-59

Dr. E. MATHIEU DENTISTE
 Coin des rues
Notre Dame et St-Vincent
 (En face du Palais de Justice)
 MONTREAL.
 1er oct an-1

COMPAGNIE D'ASSURANCE UNION COMMERCIALE
 CONTRE
LE FEU ET SUR LA VIE
 Les sousignés ont nommé
 MM. G. O. DeLORME et ANT. TELLIER

eurs AGENTS ASSISTANTS pour prendre des Assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs.
 MORLAND, WATSON et CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.
 Montréal, 9 janvier 1865.

En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sages garanties aux personnes qui désirent s'assurer.
 L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.
 La classe commerciale des compagnies, comme celle de la cité, trouvera son avantage à s'assurer à l'Union Commerciale et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai.
 Toute communication pourrait nous être adressée au bureau de poste, boîte 533.
 G. O. DeLORME, ANT. TELLIER, fm.
 Montréal 16 janv. 1865

PIANOSPRIEMERS PRIX: Le sousigné a l'honneur d'annoncer qu'il a été nommé par MM. E. Larue et Cie., de Québec, agent pour la vente des célèbres pianos de MM. Schiedmayer, de Stuttgart, Allemagne. Ces pianos, qui ont été examinés maintes fois, sont les plus beaux qui aient jamais été offerts en vente au public de